

RÈGLEMENT DU JEU NEONESS EN PARTENARIAT AVEC LASTMINUTE.COM

La société Low and Co [NEONESS], ci-après « l'Organisateur », BP 75, 93103 Montreuil Cedex, société par actions simplifiées au capital de 130 170 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 500 731 898, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat du 2 janvier au 6 février 2020 à 23 heures 59 (ci-après, le « Jeu »).

Le Jeu, le Site et l'interprétation du présent règlement sont soumis au droit français. Le Jeu est accessible en scannant le QR code suivant :



Ce QR code renvoi vers le site : <https://www.neoness.fr/jeu-concours> (ci-après le « Site »)

Le fait de participer au Jeu implique l'acceptation sans réserves et le respect des dispositions du présent règlement, accessible sur le Site à tout moment durant le Jeu.

PRINCIPES DU JEU : Pour participer au Jeu et tenter de gagner, le Participant doit :

- Se rendre sur le Site en scannant le QR code visé ci-dessus
- Remplir le formulaire de participation au Jeu et le valider.

DOTATION : tous les participants recevront par email un code promo valable pour demander un bon d'achat d'une valeur de 30 euros TTC à utiliser exclusivement sur lastminute.com, valable sur une formule vol + hôtel, non échangeable et non remboursable. Le code promo est valable pour l'enregistrement sur le site <https://reduction.lastminute.com> jusqu'au 01/05/2020 pour demander le bon d'achat de la valeur de 30€.

Les Gagnants tirés au sort au terme du Jeu recevront :

- 1^{er} Gagnant : 1 forfait vol + hôtel d'une valeur de 1000 euros TTC valable sur les formules vol + hôtel dans une capitale européenne pour 2 personnes (hôtels 4 étoiles), à utiliser exclusivement sur lastminute.com jusqu'au 29/02/2021, non échangeable et non remboursable ;
- 2^{ème} et 3^{ème} Gagnants : 1 carte cadeau chacun d'une valeur de 250 euros TTC à utiliser exclusivement sur lastminute.com jusqu'au 29/02/2021, valable pour des vols, séjour en hôtel ou vol + hôtel, non échangeable et non remboursable.

DÉSIGNATION DES GAGNANTS ET REMISE DES DOTATIONS : la désignation des Gagnants s'effectuera par tirage au sort le 10 février 2020 à 10 heures. Les Gagnants seront désignés après vérification de leur éligibilité au gain de la dotation, et seront contactés par l'Organisateur par email pour leur remettre leur lot. Si un Participant désigné Gagnant ne retire pas son lot ou n'en prend pas possession, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot et le lot restera la propriété de l'Organisateur.

Les nom et prénom du Gagnant pourra être obtenu en envoyant une enveloppe timbrée portant l'adresse du demandeur à l'Organisateur à Low and Co [NEONESS], Jeu NeoneSS en partenariat avec lastminute.com, BP 75, 93103 Montreuil Cedex, dans le mois suivant le tirage.

L'Organisateur pourra publier on et off-line le nom ainsi que le lot remporté par les Gagnants, sans que cela ne leur confère d'autres droits que la remise de leur lot.

Le Gagnant devra se conformer au Règlement. S'il s'avérait qu'il ne réponde pas aux critères du présent règlement, son lot ne lui serait pas attribué. Les Participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge, leurs coordonnées postales ou la loyauté et la sincérité de leur participation. Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse fausse entraîne l'élimination immédiate du Participant et le cas échéant le remboursement des lots déjà envoyés.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AU JEU : la participation au Jeu est ouverte à toute personne physique résidant en France métropolitaine (incluant la Corse), à l'exclusion du personnel de l'Organisateur et de celui des sociétés ayant participé à l'élaboration du Jeu et de leur famille proche (parents, frères et sœurs ou toute autre personne résidant dans le même foyer) ; tout Participant doit être âgé d'au moins 18 ans et disposer de la capacité juridique ; la participation au Jeu est strictement personnelle et nominative. Il ne sera attribué qu'un lot pour les personnes désignées Gagnantes ; toute personne souhaitant participer au Jeu ne peut participer qu'une seule et unique fois au Jeu. Toute participation au Jeu se fait par voie électronique à l'exclusion de tout autre moyen. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude qui pourrait nuire au bon déroulement du Jeu et/ou à la détermination des gagnants et/ou aux droits d'un tiers, entraînera la disqualification du Participant. Les Participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge, leurs coordonnées postales ou la loyauté et la sincérité de leur participation. Il ne sera répondu à aucune demande écrite, téléphonique ou autre concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes, les modalités ou les résultats du Jeu. Le règlement peut être adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite, avant la clôture du Jeu, à l'adresse suivante : neoness@neoness-forme.com.

VALIDITE DE LA PARTICIPATION : Les informations et coordonnées fournies par le Participant doivent être valides et sincères, sous peine d'exclusion du Jeu et, le cas échéant, de perte de la qualité de Gagnant.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs de Jeu proposés. S'il s'avère qu'un Participant a été tiré au sort ou a apparemment gagné une dotation en contravention avec le présent règlement, la dotation concernée ne lui serait pas attribuée et resterait propriété de l'Organisateur, sans préjudice des éventuelles poursuites susceptibles d'être intentées à l'encontre du Participant par l'Organisateur ou par des tiers.

Il est rigoureusement interdit pour un Participant de jouer avec plusieurs adresses e-mail ainsi que de jouer à partir d'un compte de joueur ouvert au bénéfice d'une autre personne. Un seul et unique compte de joueur sera ouvert par une même personne possédant les mêmes nom, prénom et domicile.

GRATUITÉ DE LA PARTICIPATION : aucune contrepartie financière, ni dépense sous quelque forme que ce soit, ne sera réclamée aux Participants du fait de leur participation. Les frais engagés pour la participation au tirage au sort via Internet seront remboursés sur demande adressée exclusivement par courrier adressé à : NEONESS, Jeu NeoneSS en partenariat avec lastminute.com, BP 75, 93103 Montreuil Cedex. Le montant forfaitaire du remboursement correspondant aux éventuels frais de communication téléphonique occasionnés pour s'inscrire au Jeu, y participer et se connecter pour consulter les résultats sera de 0.65€. Le cas échéant, toute demande de remboursement devra être envoyée dans les 15 (quinze) jours suivant la participation et comporter dès la demande de remboursement ou dès leur disponibilité, les documents et informations suivantes relatifs au Participant : son nom, son prénom, son adresse postale et son adresse électronique ; une photocopie de sa carte d'identité ; la date et l'heure de sa participation ; dès sa disponibilité, une photocopie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès. Cette photocopie fera office de justificatif de domicile. Aucune demande de remboursement adressée par courrier électronique ne pourra être prise en compte. Toutefois, tout accès au Site effectué sur une base gratuite ou forfaitaire (au moyen d'une connexion par câble, ADSL, Wi-Fi ou liaison spécialisée, etc.) ne

pourra donner lieu à aucun remboursement dans la mesure où le fait pour le Participant de se connecter au Site et de participer au Jeu ne lui aura occasionné aucun frais ou débours spécifique.

DONNEES DES PARTICIPANTS : les informations communiquées par le Participant dans le cadre du Jeu sont strictement confidentielles et à l'usage exclusif de NEONESS pour les seuls besoins de la réalisation du Jeu et de la remise des dotations, à l'exclusion de tout autre usage. Si vous y avez consenti, NeoneSS, et ses partenaires le cas échéant, pourra(pourront) également les utiliser à des fins de prospection commerciale. En application de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et du Règlement Européen Général sur la Protection des Données (dit « RGPD ») du 27 avril 2016 n°2016/679, les Participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression, de portabilité et d'opposition des données les concernant auprès du délégué à la protection des données de l'Organisateur par email à dpo.neoneSS@neoneSS-forme.com ou à l'adresse suivante : NeoneSS – DPO - BP 75, 93103 Montreuil Cedex ou. Les Participants peuvent obtenir communication, sous une forme accessible, des données les concernant. L'Organisateur se réserve le droit de refuser toute demande qui serait considérée comme abusive. Les Participants qui souhaitent exercer leurs droits doivent adresser leur demande accompagnée de la justification de leur identité. Les Participants qui exerceraient leur droit de suppression des données à caractère personnel le concernant avant la fin du Jeu seront réputés renoncer à leur participation au Jeu. La Politique données personnelles NeoneSS est disponible à : neoneSS.fr/donnees-personnelles.

RESPONSABILITÉ : L'Organisateur rappelle aux participants les caractéristiques et les limites du réseau Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour transférer ou réceptionner les informations, les risques de perturbation ou encombrement du réseau, les pertes de données, et décline toutes responsabilités liées aux conséquences de la connexion des Participants au Jeu via le Site. Plus particulièrement, l'Organisateur ne saurait être tenu responsable de tous dommages matériels et immatériels causés aux participants, à leurs terminaux et aux données qui y sont stockées ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leurs activités personnelles, professionnelles ou commerciales. De même, l'Organisateur ne saurait être responsable du dysfonctionnement de matériels ou logiciels, des erreurs humaines ou électroniques, de malveillance et, plus généralement, de toute cause extérieure à sa volonté qui rendrait impossible la connexion et la participation au Jeu. La connexion de toute personne au Site et sa participation au Jeu se font sous son entière responsabilité. Sauf en cas d'erreur manifeste, il est convenu que les informations résultant des systèmes d'information de l'Organisateur ont force probante dans tout litige quant aux éléments des appels et au traitement informatique desdites informations relatives au Jeu. L'Organisateur disqualifiera systématiquement tout Participant qui détournera l'esprit du Jeu en tentant d'augmenter ses chances de gains, soit en utilisant des moyens techniques légaux ou illégaux connus ou à ce jour inconnus, soit en utilisant, en captant ou en détournant à son profit des informations confidentielles. L'Organisateur se donne le droit de procéder à des vérifications des méthodes utilisées par les Participants et de déterminer les conséquences qu'ils jugent utiles. Les images utilisées sur le Site, les objets représentés, les marques et dénominations commerciales mentionnées, les éléments graphiques, informatiques et les bases de données composant le Site, sont la propriété exclusive de leurs titulaires respectifs et ne sauraient être extraits, reproduits ou utilisés sans l'autorisation écrite de ces derniers, sous peine de poursuites civiles et/ou pénales. Toute ressemblance de personnages ou d'éléments du Jeu avec d'autres personnages fictifs ou d'autres éléments déjà existants, serait purement fortuite et ne pourrait conduire à engager la responsabilité de l'Organisateur. L'Organisateur ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, il était amené à annuler le présent Jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait. Il se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation. En particulier, l'Organisateur décline toute responsabilité pour le cas où le Site serait indisponible au

cours de la durée du Jeu, ou en cas de dysfonctionnement d'un procédé de tirage au sort automatisé qui ne lui serait pas imputable ou pour le cas où les informations fournies par des Participants venaient à être détruites pour une raison qui ne lui serait pas imputable. L'Organisateur se réserve le droit de remplacer toute dotation qui leur serait indisponible par une autre dotation de valeur équivalente. Les prix ne peuvent donner lieu à aucune contestation ou réclamation d'aucune sorte, ni être échangés, ni faire l'objet d'un versement de leur valeur en espèces à la demande du Gagnant. Le Gagnant s'engage à ne pas rechercher la responsabilité de l'Organisateur en ce qui concerne la qualité, les caractéristiques ou le fonctionnement d'un produit ou d'un service offert en dotation dans le cadre du Jeu, dans la mesure où l'Organisateur n'en est pas le distributeur, le producteur ou le fabricant. Le règlement du Jeu est disponible à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à l'Organisateur, à l'adresse suivante : NEONESS, Jeu NeoneSS en partenariat avec lastminute.com, BP 75, 93103 Montreuil Cedex. Les timbres liés à la demande écrite d'une copie du règlement seront remboursés au tarif lent sur simple demande.